



L'ASSISTANCE DÉPARTEMENTALE
POUR LES TERRITOIRES DE L'OISE

Partenaire de votre action

ASSAINISSEMENT



EAU POTABLE



BÂTIMENTS PUBLICS



VOIRIE RÉSEAUX DIVERS

VIDÉO SURVEILLANCE



CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

ET...

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

ASSISTANCE AU DROIT DES SOLS

ASSISTANCE MARCHÉS PUBLICS

DÉFENSE INCENDIE

Edito



Les collectivités sont de plus en plus confrontées à un retrait par l'État des offres d'ingénierie publique qui étaient dispensées dans les territoires et, parallèlement, les élus locaux doivent répondre à un

niveau de contraintes administratives de plus en plus élevé, voilà la raison d'être de l'Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise.

Cet outil aux services des Maires, des ECPI et de leurs agents doit simplement permettre d'aider à la prise de décision et de fournir des solutions professionnelles dans de nombreux domaines qui touchent le quotidien des collectivités.

A l'ADTO, ce qui compte c'est le résultat, la confiance et cette volonté clairement affichée d'apporter un soutien à ceux qui chaque jour, œuvrent pour permettre aux familles de l'Oise de vivre dans de meilleures conditions. Vous pouvez compter sur mon dévouement et la qualité des équipes.

Charles LOCQUET,
Président du Conseil d'Administration

NOS MISSIONS

1 - ETUDE DE FAISABILITÉ



- Vérifier l'opportunité et la faisabilité de votre projet
- Vous éclairer sur les différentes solutions
- Vous aider à la définition de l'enveloppe financière
- Mettre au point le calendrier prévisionnel
- Rédiger le cahier des charges ou le programme servant à la consultation du maître d'œuvre ou du bureau d'études (besoins, fonctionnement, surfaces, exigences techniques)

2 - CONDUITE D'ÉTUDES

- Rédiger les dossiers de consultation
- Assister à la passation des marchés
- Assister au suivi de l'étude
- Offrir un conseil administratif et technique



3 - CONDUITE OPÉRATIONNELLE



- Gérer les procédures pour désigner les entreprises
- Assister à la gestion des marchés de travaux et au suivi de leur bonne exécution
- Vérifier les demandes de paiement des intervenants
- Contribuer à la maîtrise des coûts et des délais
- Assurer l'interface entre la maîtrise d'ouvrage et les intervenants sur le chantier (maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, CSPS, contrôles externes, entreprises...)
- Organiser les opérations de réception des travaux et de levées des réserves
- Vous assister pendant l'année de parfait achèvement
- Constituer les dossiers techniques en cas de litige

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

IL NE PEUT Y AVOIR UN OUVRAGE DE QUALITÉ SANS MAÎTRISE D'OUVRAGE DE QUALITÉ

AMÉNAGEMENT PUBLIC

- Suivi de travaux de voirie
- Aménagement de lotissement
- Suivi des travaux d'aménagements sécuritaires
- Réhabilitation de ponts
- Création de carrefours

BÂTIMENTS PUBLICS

- Travaux de mise aux normes d'accessibilité
- Construction de micro-crèches
- Restauration de bâtiments scolaires
- Restauration d'églises
- Construction de bâtiments municipaux

VIDÉO SURVEILLANCE

- Suivi de travaux d'installation de systèmes de vidéosurveillance

EAU POTABLE

- Station de traitement «eau potable»
- DUP d'exploitation de forage
- Schéma directeur d'eau potable
- Diagnostic d'eau potable
- Création de forage
- Station de pompage
- Mise en conformité
- Reprise de branchements plomb
- Recherche de nouvelles ressources
- Défense incendie
- Renforcement et création de réseaux
- Création de réservoirs
- Interconnexion
- Diagnostic forage
- Rapport sur le prix et la qualité du service

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

ASSAINISSEMENT

- Etude diagnostic de réseaux et station d'épuration
- Schéma directeur d'assainissement
- Zonage d'assainissement
- Réhabilitation et création de réseaux
- Etudes préalables à l'assainissement
- Réhabilitation et création de stations d'épuration

- Création de postes de refoulement
- Réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif
- Travaux d'aménagement pour la gestion des eaux pluviales
- Etude de transfert de compétence
- Travaux de création de bassins d'orage
- Rapport sur le prix et la qualité du service

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

- Conduite des procédures

ASSISTANCE AU DROIT DES SOLS

ASSISTANCE MARCHÉS PUBLICS

- Réalisation de bilan énergétique
- Proposition de schéma directeur de rénovation
- Accompagnement de la collectivité

DEVENIR ACTIONNAIRE

Le capital de l'**ADTO** est détenu par 500 collectivités territoriales de l'Oise qui peuvent ainsi bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les accompagner, de l'expression des besoins à la réalisation complète des projets. Le montant de l'action demandée à la collectivité est de 50€ (plus 25€ de frais d'enregistrement). La collectivité verse ensuite un abonnement annuel, indexé sur le nombre d'habitants recensés au dernier décret publié par l'INSEE lors de l'établissement de la facture.

L'ADTO intervient :

- Au titre de l'abonnement, dans différentes parties de la phase amont d'un projet
- Moyennant une participation pour services rendus sur les autres missions (base de 250€ / ½ journée / homme). Par conséquent, au-delà des services rendus par l'ADTO à ses actionnaires à titre « gratuit », toute autre intervention de la société donne lieu à la signature d'une fiche prévisionnelle venant préciser les missions exercées par celle-ci et une évaluation du temps à passer.

COÛT ANNUEL
DE L'ADHÉSION
À L'ADTO



DE 0 À 10 000
HABITANTS
1 € / HAB.



DE 10 001 À 50 000
HABITANTS
0,10 € / HAB.



DE 50 001 ET
AU DELÀ
0,01 € / HAB.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président :

Monsieur Charles LOCQUET,

Conseiller Départemental du Beauvaisis

Vice-Président :

Monsieur Frans DESMEDT,

Vice-Président du Conseil Départemental, Président de la Communauté de Communes du Plateau Picard, Maire de Saint Just en Chaussée

Elus du Conseil Départemental :

Patrice MARCHAND,

Vice-Président du Conseil Départemental du canton de Chantilly, Maire de Gouvieux

Monsieur Gérard AUGER,

Conseiller Départemental du canton de Méru, Maire de Neuilly en Thelle

Nadège LEFEBVRE,

Vice-Présidente du Conseil Départemental du canton de Beauvais 2, Maire de la Chapelle aux Pots

Anne FUMERY,

Conseillère Départementale du canton de Mouy

Gilles SELLIER,

Conseiller Départemental du canton de Nanteuil le Haudouin, Maire de Nanteuil le Haudouin

Sandrine de FIGUEREDO,

Vice-Présidente du Conseil Départemental du canton de Compiègne 2

Sébastien NANCEL,

Conseiller Départemental du canton de Thourotte, Maire de Lagny

Michel GUINIOT,

Conseiller Départemental du canton de Noyon

Commune de Bailleval

Olivier FERREIRA, Maire

Commune d'Ercuis

Daniel TESSIER, Maire

Commune de Longueil Sainte Marie

Stanislas BARTHELEMY, Président de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées, Maire

Commune de Thiverny

Jean-Luc DION, Maire

Sitteur de Pont Saint Maxence

Allain COULLARE, Président

Commune de Chaumont en Vexin

Pierre RAMBOUR, Maire,

Président de l'assemblée des actionnaires minoritaires

Commune de Cauvigny

Michel VEREECKE,

Vice-Président de l'assemblée des actionnaires minoritaires

Commune de Breteuil

Jean CAUWEL, Maire,

Vice-Président de l'Assemblée des actionnaires minoritaires



Partenaire de votre action

36, avenue Salvador Allende

Bâtiment A Hervé Carlier

60000 BEAUVAIS

Tél. 03 44 15 37 37

Fax. 03 44 15 37 30

www.adto.fr

MEMBRE DU GIE
" INGÉNIERIE 60 "